

PROJET DE TERRITOIRE 2015-2030

Aigrefeuille d'Aunis • Anais • Ardillières • Ballon • Bouhet • Breuil la Réorte • Chambon
Chervettes • Ciré d'Aunis • Forges • Genouillé • Landrais • Le Thou • Marsais • Péré
Puyravault • Saint Crépin • Saint Georges du Bois • Saint Germain de Marencennes
Saint Laurent de la Barrière • Saint Mard • Saint Pierre d'Amilly • Saint Saturnin du Bois
Surgères • Vandré • Virson • Vouhé



Aunis
Sud

Ma Communauté
de Communes

Edito

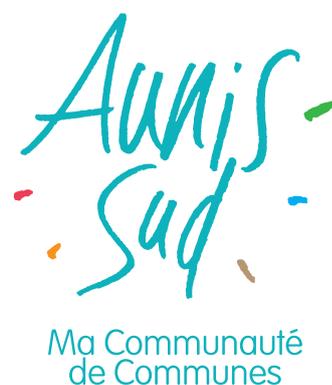
Le projet de territoire ne doit pas faire partie de ces documents qui viennent alourdir nos étagères. Ce document de prospective basé sur un diagnostic approfondi, et sur la réflexion des élus, doit être à la base du travail à venir pour le développement de notre territoire. S'il confirme des tendances connues, il met aussi en évidence des réalités ignorées.

Ce travail que l'on doit partager avec nos partenaires sera la base de nos programmations. Il sera aussi le socle des documents « obligatoires » à venir : PLUi, PLH, SCoT, etc., mais également du schéma de mutualisation, véritable enjeu des relations dans le bloc communal.

Pour les élus et pour les habitants, l'identification à un territoire passe par des projets communs ; le projet de territoire est la réponse à cette nécessité.



Jean Corioux
Président de la Communauté de Communes Aunis Sud



Sommaire

La méthode	page 3
Le contexte	page 6
Partie I	page 9
Un territoire attractif et valorisé.....	page 10
Un développement harmonieux, équilibré et durable du territoire.....	page 16
Une qualité et un cadre de vie partagés.....	page 22
Partie II.....	page 30



Méthodologie

POURQUOI ?

Pour affirmer véritablement la nouvelle Communauté de Communes Aunis Sud, la volonté des élus communautaires repose sur l'élaboration d'un Projet de Territoire, qui définira les lignes directrices du territoire pour les 10 - 15 années à venir.

Ce projet de territoire permet de définir les politiques publiques à mettre en œuvre afin d'assurer un développement harmonieux du territoire, de répondre aux besoins actuels et futurs des acteurs locaux tels que les habitants, les associations, les entreprises, etc., et d'anticiper sur les besoins de demain.

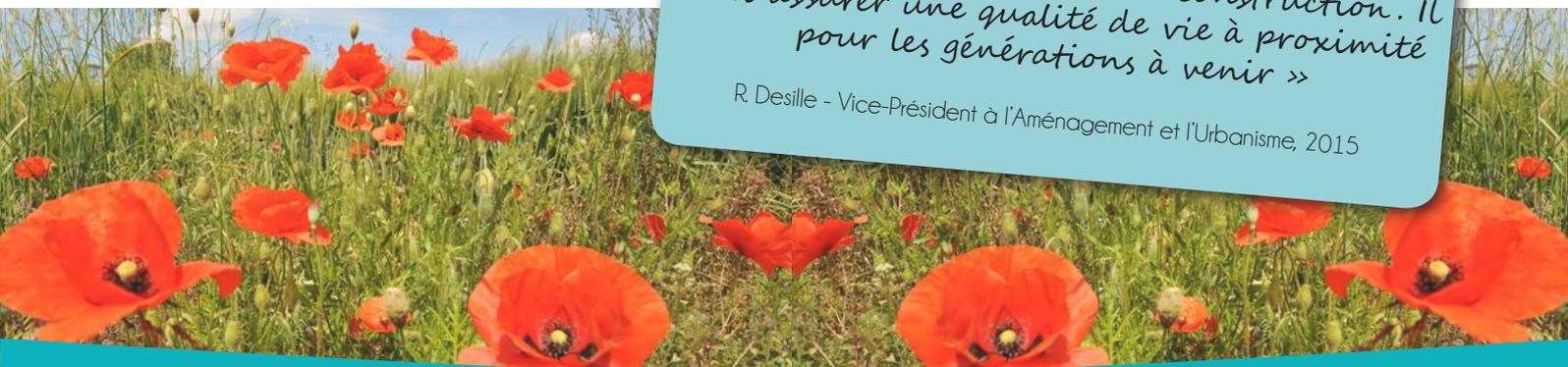
Il devra ainsi rappeler que l'intérêt communautaire équivaut à l'intérêt général du territoire, qui ne correspondra pas systématiquement à la somme des intérêts particuliers des 27 communes qui le composent.

« La Communauté de Communes mérite d'avoir un document qui aidera à mieux se connaître et à voir l'avenir ensemble »

P. Filippi - Vice-Présidente aux Ressources Humaines et à la Culture, 2015

« Le projet communautaire doit correspondre à un bassin de vie, voire plus large, et associer tous les élus, les administrés, les acteurs locaux... C'est une co-construction. Il doit assurer une qualité de vie à proximité pour les générations à venir »

R. Desille - Vice-Président à l'Aménagement et l'Urbanisme, 2015



COMMENT ?

La démarche s'articule en trois grandes étapes : l'**élaboration de l'état des lieux**, la **concertation avec les élus** pour déterminer les engagements de la Communauté de Communes, puis la **réactualisation des priorités**.

ETAPE 1 : ELABORATION DE L'ETAT DES LIEUX

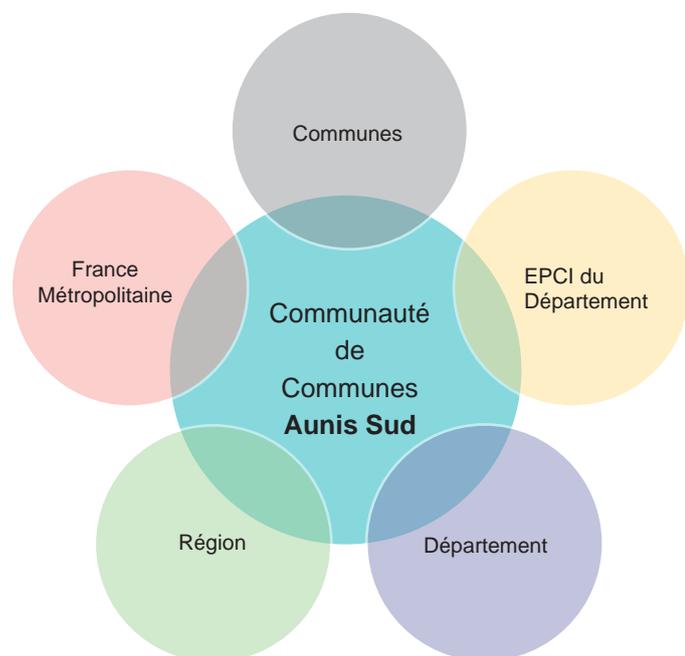
Cet état des lieux repose sur :

- **Une collecte d'informations** réalisée notamment auprès de l'Insee, des chambres consulaires, etc.

- **Plusieurs entretiens individuels** avec les responsables des différents services de la Communauté de Communes, les Vice-Présidents communautaires et des acteurs du territoire.

L'objectif est de réaliser une analyse du territoire à travers quatre registres afin de l'appréhender et ainsi de mieux le modéliser,

- **8 champs thématiques** pour comprendre les dynamiques territoriales,



- **5 échelles spatiales** pour inscrire la Communauté de Communes dans ses mailles d'appartenance,

- **Les dynamiques temporelles** pour mettre en avant les évolutions dans le temps, passées et futures, au niveau humain et naturel,

- **Les interactions entre les systèmes** pour comprendre les logiques fonctionnelles.

De ces différentes analyses, les *atouts*, *faiblesses*, *opportunités* et *menaces* du territoire sont mis en avant pour servir de base de réflexion dans les étapes suivantes. Il est ensuite nécessaire de partager ce diagnostic avec l'ensemble des élus afin qu'ils puissent se l'approprier.

ETAPE 2 : LA CONCERTATION ENTRE ELUS

2 juin 2015 : Validation des *idées* avec le Bureau

Le diagnostic du territoire est présenté sous la forme d'*idées*, qui sont des constats à l'instant « T ». L'objectif est d'expliquer aux élus du Bureau les différentes tendances perceptibles du territoire dans les huit thématiques afin qu'ils les valident. Une première hiérarchisation est réalisée lors de cette réunion, sous la forme d'une notation, pour servir de base de travail aux ateliers du 9 juin 2015.

9 juin 2015 : Hiérarchisation des *idées* et détermination des *leviers d'actions* en ateliers

La hiérarchisation des différentes *idées* est réalisée lors de deux ateliers avec les élus communautaires, afin qu'ils puissent choisir celles sur lesquelles ils souhaitent travailler ensemble.

Les élus se concertent afin de pouvoir proposer des *leviers d'actions*, c'est-à-dire des propositions pour réduire, maintenir ou améliorer une tendance, pour chaque *idée* jugée prioritaire.

Il est ensuite nécessaire de regrouper les *idées* et *leviers d'actions* proposés par les deux groupes de travail, d'enlever les redondances pour garder seulement les *idées* prioritaires, autrement dit les engagements des élus pour les prochaines années et les *objectifs* associés.

Les différents *enjeux* sont ensuite regroupés sous trois *volets* représentant des axes de travail.

16 juin : Validation des *volets*, *enjeux*, *objectifs* et du livret par les Vice-Présidents

Les différents *enjeux* et *objectifs* regroupés dans les *volets* sont présentés aux Vice-Présidents, afin d'être validés. Une trame de présentation du livret final est également proposée.

30 juin : Validation du Projet de Territoire par le Conseil Communautaire

Le Projet de Territoire est présenté dans le but d'être approuvé par le Conseil Communautaire.

Toutes les
idées

Idées
priorisées
&
Tous les
leviers
d'actions

Leviers
d'actions
triés en
enjeux &
objectifs

Enjeux
répartis
dans 3
volets

Projet de
Territoire

ETAPE 3 : L'UTILISATION DE CE LIVRET

Sa lecture

Une première partie présente les engagements des élus de la Communauté de Communes en 2015, c'est-à-dire que les enjeux pour les 10 - 15 prochaines années sont définis avec leurs objectifs. Des indicateurs sont proposés afin de permettre une surveillance de l'impact des actions mises en place pour la réalisation des enjeux.

Dans une seconde partie, les enjeux jugés moins importants par les élus sont exposés avec des indicateurs de surveillance.

Définitions

Volet

« Partie ayant son unité, sa cohésion, et venant s'articuler à d'autres dans un ensemble plus vaste. »

Dictionnaire Larousse

Enjeu

« Un enjeu est « ce qui est en jeu », c'est-à-dire « ce qui est à perdre ou à gagner. »

Comité Régional Agenda 21 de Bretagne - Le diagnostic de l'agenda 21 local, comment faire ? - Juillet 2012

Objectif

« L'objectif exprime ce que l'on veut faire. Il formule les orientations à poursuivre et se décline en une ou plusieurs actions. »

Collectivités Locales - Définir les objectifs stratégiques et opérationnels

Indicateurs

Ils permettent de mesurer de façon objective un phénomène étudié et sont regroupés dans un document appelé «tableau de bord». Un indicateur est un outil décisionnel qui permet de mesurer l'efficacité d'un dispositif mis en place. Il doit donc être facile à utiliser.

Agrojob

Action

« L'action est le mode opératoire permettant de saisir des opportunités. Elle permet par ailleurs, d'apporter des solutions innovantes aux problématiques d'un territoire. »

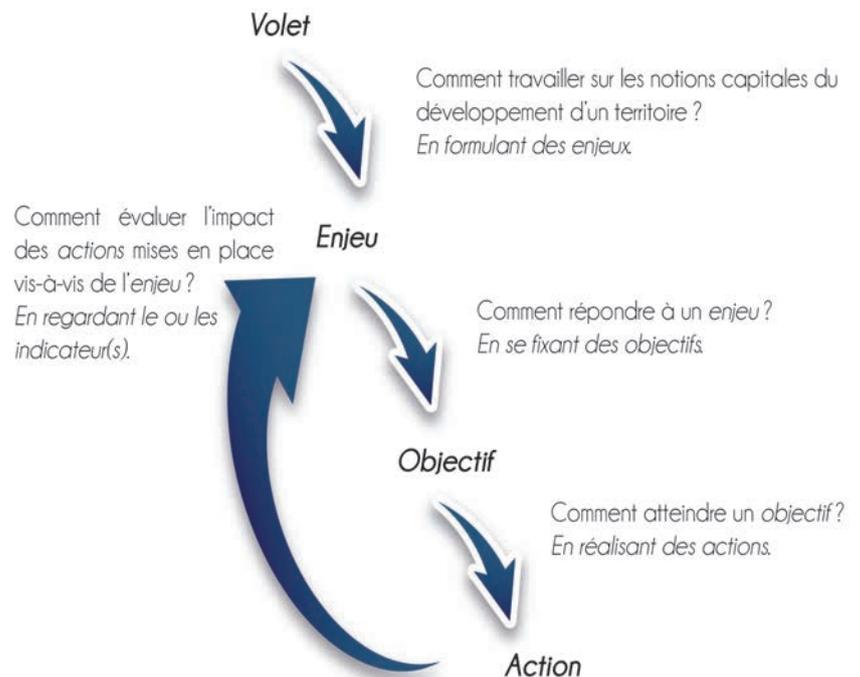
Jeune Chambre Economique Française - Guide méthodologique pour une analyse du territoire

Sa réactualisation

17 enjeux sont définis comme prioritaires par les élus mais il est primordial de ne pas oublier les autres enjeux qui ont pour l'instant, en 2015, moins d'intérêt pour le territoire.

En effet, en 2015, certains enjeux sont jugés prioritaires, mais avec les évolutions futures du territoire, les engagements des élus devront être révisés. Il sera nécessaire de se poser la question de l'exactitude des indicateurs et de réfléchir aux différents objectifs et actions à mettre en place pour répondre à ces nouveaux engagements.

Il sera donc important de réaliser une veille territoriale, autrement dit une réactualisation périodique des priorités, afin de s'assurer que la Communauté de Communes continuera dans une voie qui est la bonne.



Repères

Région : Poitou-Charentes
Département : Charente-Maritime (17)
Siège : Surgères
Date de création : 1^{er} janvier 2014
Nombre de communes : 27
Superficie : 463,54 km²
Population : 30 058 habitants (2011)
Densité : 65 habitants/km²

Tendances

Une population en forte croissance :
+13,6% entre 2006 et 2011
+30% de la population prévue d'ici
2040

Un tissu économique dynamique :
2 877 établissements actifs en 2012

Un chômage maîtrisé :
- 0,1% entre 2006 et 2011

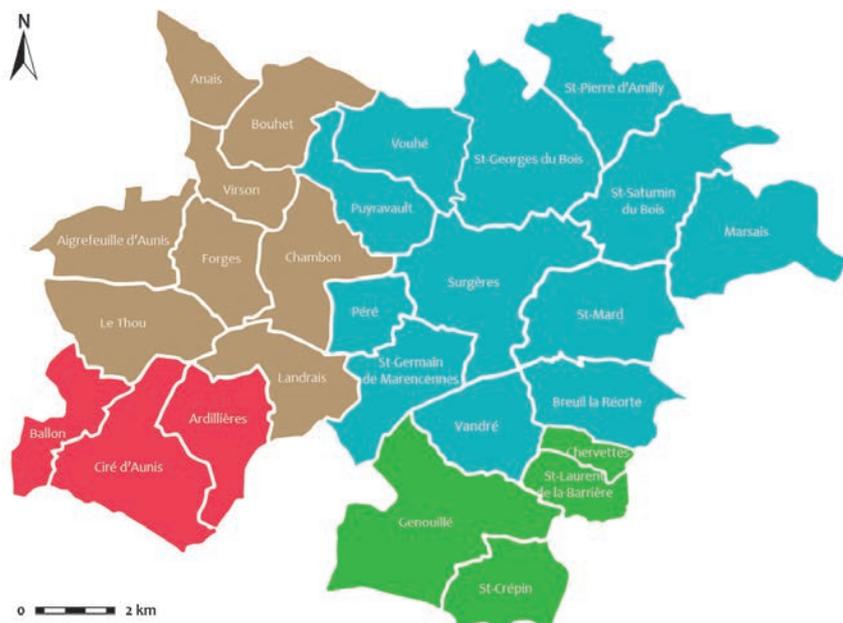


Contexte

La Communauté de Communes Aunis Sud, issue de la réforme territoriale adoptée le 16 décembre 2010 par le parlement, a vu le jour au 1^{er} janvier 2014. L'objectif de ce nouveau territoire est d'offrir à l'ensemble des habitants et des acteurs locaux de meilleurs services, dans une logique d'efficacité et de mutualisation des moyens.

Cette nouvelle entité est constituée de 27 communes, provenant de quatre territoires différents.

- ▶ 12 communes de la Communauté de Communes de Surgères,
- ▶ 8 communes de la Communauté de Communes de la Plaine d'Aunis,
- ▶ 4 communes de la Communauté de Communes Val de Trézence,
- ▶ 3 communes qui n'appartenaient pas à une intercommunalité.



Située dans le Département de la Charente-Maritime, la Communauté de Communes Aunis Sud bénéficie d'un climat très agréable et d'un relief en plaine. Elle réunit aujourd'hui 27 communes, pour une population globale de plus de 30 000 habitants. Cette zone rurale bénéficie d'une croissance démographique et d'un tissu économique dynamique, liés à la présence des agglomérations de La Rochelle, Niort et Rochefort et à son accessibilité intéressante par la gare TGV de Surgères. Territoire à dominante agricole, la Communauté de Communes Aunis Sud présente de nombreux atouts de par ses paysages, son architecture et ses spécificités liées notamment à l'agroalimentaire. L'intercommunalité attire de plus en plus de population citadine à la recherche d'un territoire rural, proposant un cadre de vie de qualité.



Et maintenant ?

Il est temps pour la Communauté de Communes de prendre un nouveau virage. Différents enjeux du territoire et leurs objectifs sont définis au sein de ce livret, de nombreux atouts sont mis en avant dans chacune des thématiques et de nouveaux défis sont à relever.

Aujourd'hui, l'intercommunalité se doit d'impulser plus que jamais sa nouvelle identité, en l'affirmant et en la valorisant, notamment à travers une stratégie de communication et de promotion adaptée. Celle-ci sera nécessaire afin d'assurer son développement et son rayonnement. Pour que le territoire ne forme qu'une seule entité cohérente, il est important de fédérer les différents acteurs avec les habitants, en incitant à la concertation pour que chacun se sente membre du territoire. Cette mise en relation permettra également de développer de nouvelles synergies.

Objectifs

- ▶ Communiquer sur la nouvelle identité du territoire.
- ▶ Utiliser des expériences du territoire, privées ou publiques, pour communiquer par « l'exemple ».
- ▶ Insuffler la participation des habitants et des acteurs locaux.
- ▶ Instaurer la mutualisation et la complémentarité entre la Communauté de Communes et les autres échelles territoriales.
- ▶ Faciliter les démarches, la coordination, l'information et les services entre les strates territoriales.



Partie I

Un territoire attractif et valorisé

L'attractivité d'un territoire peut se définir comme sa capacité, pour une période donnée, à attirer à la fois des activités économiques, facteurs de productions, des habitants et des touristes. L'attractivité est un facteur de vitalité et un reflet de la performance du territoire¹.

Depuis plusieurs années, le tourisme rural se développe et se diversifie. La clientèle française et étrangère se fidélise aux hébergements touristiques comme l'hôtellerie de plein air ou les gîtes ruraux. Des activités spécifiquement rurales se développent comme les activités sportives de pleine nature, les activités culturelles et celles liées au patrimoine².

Aujourd'hui, seul un Français sur cinq travaille à la campagne, alors qu'un français sur quatre y réside. La part la plus importante des emplois est fournie par les services marchands de proximité et les services publics, suivis par l'industrie et l'agroalimentaire. La création d'entreprises est moins dynamique que dans le milieu urbain, mais le taux de survie des nouvelles activités est plus élevé³.

Ainsi, le territoire doit avoir une réflexion sur les entreprises qu'il souhaite accueillir et sur les hébergements et les activités touristiques qu'il souhaite développer. En effet, l'attractivité économique et touristique a un impact sur le territoire : elle est source de richesses, d'emplois directs ou induits, et attire de nouveaux habitants.

¹ Institut Atlantique d'Aménagement des Territoires - L'attractivité territoriale : perception, identification - Novembre 2008

² BESSON, Marie, et als.- L'agritourisme, un outil de développement économique et d'attractivité du territoire

³ CHAUCHEFOIN, Pascal, GUIMOND Benjamin - Les moteurs économiques du développement en milieu rural - Décembre 2009

Conserver les jeunes en âge de travailler sur le territoire

Constat

En progression depuis ces dernières années, les jeunes actifs ayant un emploi sur la Communauté de Communes Aunis Sud se révèlent être plus représentés que sur les échelons territoriaux supérieurs. La situation quant au chômage est également à l'avantage de l'Intercommunalité, se retrouvant ainsi relativement épargnée par ce dernier. Concernant les jeunes travailleurs, le constat est davantage mitigé. Ils se tournent plus aisément vers les pôles d'emplois de La Rochelle, Niort et Rochefort qui sont grands pourvoyeurs d'emplois, proposant des lycées généraux et de nombreuses formations dans le supérieur. La situation se révèle préjudiciable pour la Communauté de Communes, qui perd une tranche d'âge qui lui est chère.

L'intercommunalité est tout de même reconnue comme étant terre d'excellence, pour la formation des métiers de l'agroalimentaire et du bois.



Objectifs

- ▶ Se mobiliser pour la création d'un lycée d'enseignement général et de formations supérieures.
- ▶ Développer une collaboration avec le pôle universitaire de La Rochelle sur des formations en lien avec les entreprises du territoire.
- ▶ Adapter les formations aux besoins des entreprises locales.
- ▶ Inciter les entreprises à embaucher les jeunes actifs et les étudiants.
- ▶ Accompagner les jeunes du territoire dans leur quotidien autour de leur recherche d'emploi, de stage, de logement, et en leur proposant des lieux dédiés aux sports, à la culture et d'autres davantage festifs.

Indicateurs

0

Nombre d'élève en lycée général

130

Nombre de jeunes en formations supérieures

Lycée professionnel du Pays d'Aunis et l'ENILIAVENS MIC, 2015

27,3%

Taux de chômage des jeunes en âge de travailler (15-24 ans)

Insee, RP 2011, exploitation principale

2 889

Nombre de jeunes en âge de travailler (15-24 ans)

Insee, RP 2011, exploitation principale

« Il est nécessaire d'adapter la formation pour les besoins des entreprises locales avec par exemple des CAP ou BEP. »

C. Brunier, Vice-Président à l'Enfance, la Jeunesse, la Famille, l'Emploi, l'Insertion / Affaires Scolaires, Habitat, Logement, 2015



Développer l'emploi par un soutien à la création et au développement des entreprises, en s'appuyant sur les spécificités du territoire

Constat

La Communauté de Communes s'organise pour répondre aux différentes demandes d'implantation et de création d'entreprises. Elle propose un panel de prestations foncières étoffé sur plusieurs Zones d'Activités Economiques, et des outils d'accompagnement telle que la pépinière d'entreprises. Aunis Sud est donc un territoire attractif et entreprenant, mais il reste dépendant des zones d'emplois proches. Le territoire doit rester dynamique et réactif, pour poursuivre dans cette voie, pour guider les entreprises déjà présentes et pour répondre aux différentes demandes non pourvues comme la carence hôtelière.

Objectifs

- ▶ Développer les outils d'accompagnement économique présents sur la Communauté de Communes comme la couveuse, la pépinière et leurs liens avec les acteurs de la politique de l'emploi : Pôle Emploi, la Maison de l'emploi.
- ▶ Promouvoir le territoire pour attirer les entreprises par le biais de salons et des actions en événementiel.

Indicateurs

164 ha

Surface en Zones d'Activités Economiques

Communauté de Communes Aunis Sud, 2015

124 ha

Surface en réserves foncières pour les futures Zones d'Activités Economiques

Communauté de Communes Aunis Sud, 2015

17,7 ha

Surface en Zones d'Activités Economiques disponibles

Communauté de Communes Aunis Sud, 2015

23,8

Nombre d'entreprises créées sur 100 entreprises du stock présent

Insee, REE (Sirène), 2013



« Même si les zones d'activités affichent des disponibilités, l'anticipation par l'acquisition foncière constitue un préalable indispensable au développement de projets. Parallèlement, il est important de veiller à la bonne qualité de services afin de conserver leur attractivité. »

C. Boizeau, Agent de la Communauté de Communes, 2015

Elaborer un projet touristique basé sur les spécificités du territoire

Constat

La Communauté de Communes profite de sa proximité avec La Rochelle et le Marais Poitevin pour accueillir des touristes intéressés par ces destinations. Mais l'absence de site touristique de grande notoriété et le manque de mise en valeur des atouts du territoire, comme les monuments historiques et les sites naturels, ne permettent pas de garder les touristes plus d'une journée. Pour infléchir cette dynamique, l'Intercommunalité met en avant ses spécialités artistiques, artisanales et culinaires à travers des galeries, ateliers et appellations, mais celles-ci méritent d'être mieux valorisées.

Objectifs

- ▶ Développer et vendre le potentiel touristique existant.
- ▶ Valoriser les spécificités patrimoniales historiques et économiques par du tourisme industriel et agricole.
- ▶ Développer l'évènementiel en lien avec le territoire.



Chiffre clé

11

Nombre de sites classés à l'Inventaire des Monuments Historiques

Service Territorial de l'architecture et du patrimoine, 2015



Indicateur

1 829

Nombre de visiteurs sur le site archéologique de Saint Saturnin du Bois

Communauté de Communes Aunis Sud, Projet Educatif Local, 2014

« Nous voulons que ces touristes ne visitent pas seulement les grands sites prestigieux bien connus du grand public. C'est là toute la démarche des « pôles d'excellence touristiques », autour de l'oénotourisme, du slow tourisme et du tourisme autour des savoir-faire traditionnels. »

M. Fekl, secrétaire d'État en charge de la promotion du Tourisme - Interview par Nicolas Barbéry, le 8 avril 2015 - Le Quotidien du tourisme.

Tourisme

Adapter l'offre en hébergement et en restauration à la fréquentation touristique

Indicateurs

5 277

Nombre de lits touristiques comprenant les résidences secondaires, les chambres d'hôtes, les campings, les hôtels et les meublés de tourisme

Office de Tourisme Aunis Marais
Poitevin, 22 mai 2015

783

Nombre de couverts dans les restaurants partenaires avec l'OTAMP

Office de Tourisme Aunis Marais
Poitevin, 22 mai 2015

1

Hôtel

Office de Tourisme Aunis Marais
Poitevin, 22 mai 2015



Constat

L'offre en hébergement est globalement satisfaisante et permet d'accueillir les touristes venant pour le territoire et pour les destinations voisines. Mais le panel d'offres en hébergement n'est pas totalement complet, puisque les offres hôtelières et collectives sont faibles, voire inexistantes. La restauration est moins ouverte le soir, rarement le dimanche et n'est concentrée que sur quelques communes.

Objectifs

- ▶ Valoriser les hébergements alternatifs tels que des gîtes, des chambres d'hôtes ou des campings.
- ▶ Sensibiliser et accompagner les professionnels de la restauration, pour adapter l'offre à la demande.
- ▶ Soutenir l'implantation de la restauration et d'hébergements hôteliers.
- ▶ Communiquer aux professionnels de l'hébergement et de la restauration le contenu du diagnostic du projet de territoire, et les inciter à se l'approprier.

« Un touriste est un futur habitant ou un futur entrepreneur. »

J. Vignon, Directeur de l'Office du Tourisme Aunis Marais Poitevin, 2015



Renforcer la politique de valorisation du territoire destinée aux visiteurs et aux professionnels

Constat

La Communauté de Communes insuffite avec l'OTAMP (Office de Tourisme Aunis Marais Poitevin) une nouvelle dynamique de valorisation du territoire auprès des visiteurs et des professionnels, avec de nombreux supports de communication, de médiation, de formation et de signalétique. Les réseaux sociaux et les brochures sont des outils de promotion et de valorisation du territoire. Les ateliers et les services professionnalisent les partenaires de l'Office de Tourisme. Les aides financières à la requalification permettent d'améliorer les offres, pour mieux répondre à la demande touristique.

Objectifs

- ▶ Maintenir l'implication de la Communauté de Communes avec l'OTAMP.
- ▶ Etoffer les partenariats avec les professionnels du tourisme et les réseaux existants.
- ▶ Améliorer la visibilité des sites touristiques existants.
- ▶ Valoriser le territoire auprès des investisseurs touristiques potentiels, sur des structures existantes, voire nouvelles.



Indicateur

39 236

Nombre de visiteurs, sur le site de l'OTAMP, sur l'année 2013/2014

Office de Tourisme Aunis Marais Poitevin, 2014

Chiffre clé

20

Nombre de dossiers maximum d'aide à la qualification des hébergements pris en charge par an

Communauté de Communes Aunis Sud, 2015



« Je souhaite particulièrement m'investir dans le développement du tourisme rural, car l'objectif est aussi de promouvoir un tourisme dont les retombées bénéficient aux habitants locaux, sans remise en cause des modes de vie, tout en étant source de revenus complémentaires. »

M. Fekl, secrétaire d'État en charge de la promotion du Tourisme, Interview par Nicolas Barbéry - le 8 avril 2015 - Le Quotidien du tourisme.

Un développement harmonieux, équilibré et durable du territoire

Un développement durable du territoire passe en outre par la préservation des ressources naturelles sur le long terme, en limitant les impacts environnementaux et en maintenant les grands équilibres écologiques. Un territoire rural harmonieux et équilibré offre différentes valeurs et ambiances comme le ressourcement, l'isolement, la sérénité, le terroir, la convivialité, et l'existence d'une vie plus saine⁴. Du fait de la dispersion de sa population, un territoire rural ne peut pas disposer d'une desserte en transports collectifs suffisante pour répondre à tous les besoins des habitants.

Mais depuis quelques années, des dispositifs de transports innovants sont mis en œuvre afin de lutter contre les difficultés d'accessibilité aux services, cela dans le cadre d'un développement durable⁵.

Le territoire doit à la fois mettre en place des conditions de développement et d'épanouissement idéales, pour les entreprises et leurs salariés, avec notamment une politique de déplacements adaptée et une qualité environnementale optimale. Il est nécessaire de développer un territoire durable où il fait bon vivre, loin de la pollution et des embouteillages.

⁴ TESTARD, Amandine.-Stratégie de développement touristique et territoire rural : Le cas du Cœur de Gascogne.2012-2013-168f.

⁵ CASTEIGTS, Michel, RAOUL, Emmanuel.- « La mobilité en milieu rural : une nécessaire coordination des actions dans un souci d'équité ». PUCA, le quatre PAGES, n°9, mai 2013.-p.1-4.

Soutenir la transition énergétique par le développement d'énergies renouvelables

Constat

De par sa situation géographique, son climat et son relief, la Communauté de Communes Aunis Sud bénéficie d'un potentiel d'énergies renouvelables très intéressant, autant en termes d'énergie solaire que d'énergie éolienne. Mais l'exploitation de ces énergies doit être poursuivie tout en préservant les sites les plus sensibles, d'un point de vue écologique mais également paysager. D'autres énergies pourraient être développées, comme la filière bois ou encore la méthanisation.

Objectifs

- ▶ Inciter le photovoltaïque dans les collectivités.
- ▶ Soutenir l'utilisation d'appuis-conseils auprès des communes, pour les énergies renouvelables.
- ▶ Initier des projets de chaufferies bois et travailler sur l'approvisionnement.
- ▶ Soutenir les projets de méthanisation.
- ▶ Favoriser les diagnostics énergétiques à grande échelle, pour les bâtiments publics et privés.



Indicateurs

6 820 kWc

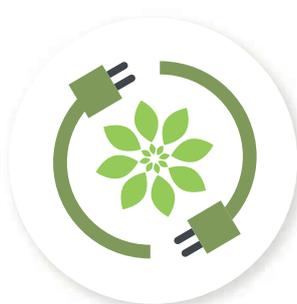
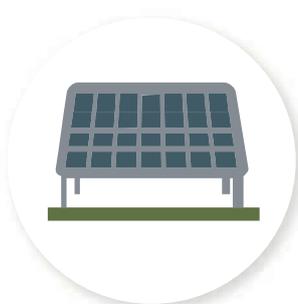
Puissance installée
produite par les panneaux
photovoltaïques présents
sur le territoire

AREC, d'après ErDF, Sorégies RD,
Gérédis et EDF, 2013

41 MW

Puissance installée
produite par les éoliennes
du territoire

Communauté de Communes Aunis Sud,
2015



« La mise en place d'un nouveau modèle énergétique et donc de croissance durable est une chance à saisir. Une chance d'améliorer très concrètement la vie quotidienne de chacun, tout en protégeant mieux notre planète. Une chance de réduire nos émissions de gaz à effet de serre et de contribuer activement à la lutte contre le réchauffement climatique. »

S. Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie - Discours à l'Assemblée nationale - le 1er octobre 2014



Poursuivre la politique de tri et de valorisation des déchets en instaurant de nouvelles filières



Constat

Cyclad assure la gestion des déchets ménagers sur la Communauté de Communes Aunis Sud. Ce syndicat mixte dispose d'une bonne organisation de la collecte, du traitement et de la valorisation des déchets ménagers. Cependant, il n'y a actuellement pas d'entreprise traitant ou valorisant ces derniers sur le territoire. Après un premier programme de réduction des déchets entre 2009 et 2014, Cyclad obtient le label « Territoire zéro gaspillage, zéro déchet » en 2014. Ce dernier a pour objectif de faire du territoire de Cyclad, un territoire exemplaire en matière de gestion des déchets.

Objectifs

- ▶ Faciliter l'implantation d'entreprises liées aux nouvelles filières de traitement des déchets, en lien avec Cyclad.
- ▶ Soutenir les projets de Cyclad.
- ▶ Revaloriser les déchets directement sur le territoire.
- ▶ Généraliser les composteurs.



Indicateurs

194 kg

Poids des déchets ménagers par habitant sur l'année 2014

Rapport annuel Cyclad, 2014

66%

Part des matériaux collectés qui sont traités et valorisés

Rapport annuel Cyclad, 2014



« Il y a un très bon dialogue entre la Communauté de Communes et Cyclad, avec de nombreux échanges, et des groupes de travail entre les responsables de la Communauté de Communes et les agents de Cyclad »

G. Merle, Chargée de Communication Cyclad - 2015

Mettre en oeuvre une politique de préservation de la qualité de l'eau

Constat

Les eaux superficielles de la Communauté de Communes sont de mauvaise qualité et ceci est en partie dû au caractère agricole du territoire et au manque de certains systèmes d'assainissement aux normes. Elles peuvent avoir une incidence négative sur les milieux naturels et les écosystèmes des marais, mais aussi sur les eaux souterraines avec lesquelles elles sont en fortes relations. Ces eaux souterraines sont fortement exploitées par l'irrigation et l'alimentation en eau potable de la population. En résulte une insuffisance chronique des ressources en eau par rapport aux besoins, notamment l'été.

Objectifs

- ▶ Mettre en place un plan de gestion de l'eau.
- ▶ Poursuivre les études engagées pour savoir comment gérer au mieux les bassins versants.
- ▶ Mettre en place l'assainissement collectif sur tout le territoire.



Indicateurs

63 mg/L

Taux de nitrates au captage de Tout Vent à Landrais

ADEJ Accès aux Données sur les Eaux Souterraines

-92,07 cm

Niveau piézométrique de la station d'Anais, le 12 mars 2015

Région Poitou-Charentes

- 5,40 m

Niveau d'étiage - Curé Sèvre - Forges

- 1,83 m

Niveau d'étiage - Gères Devise - Breuil la Réorte

Relevé journalier du 1 juillet 2015
Service de l'Etat en Charente-Maritime

«La pollution diffuse aux nitrates touche de manière significative 90% des bassins hydrographiques, 50% des masses d'eau de surface et 33% des masses d'eau souterraines de l'ensemble de l'UE. Le secteur agricole constitue la principale source de pollution diffuse.»

Environnement

Maintenir la sensibilisation de la population et la mobilisation de tous les acteurs

Constat

Des actions de sensibilisation pour la population sont mises en place sur le territoire. Dans le domaine de l'énergie, le défi «Familles à Energie positive» permet de mobiliser le grand public sur les problématiques d'économies d'énergie pouvant être réalisées au quotidien. Il existe également d'autres actions, comme la Fête de l'énergie et les balades thermographiques, qui ont pour objectif de sensibiliser les habitants aux problématiques d'économie d'énergie et de transition énergétique. Dans le thème des déchets, les familles peuvent s'engager à réduire leurs déchets dans le cadre du «Défi déchets». Il est important de continuer dans cette démarche de sensibilisation pour toucher un plus grand nombre de personnes.

Objectifs

- ▶ Renforcer l'information aux usagers et prévoir des sanctions adaptées sur l'incivilité environnementale, en partenariat avec les communes.
- ▶ Sensibiliser et communiquer pour lutter contre les diverses pollutions.

Indicateurs

70

Nombre de familles participantes au défi «Familles à Energie positive» en 2013-2014

Communauté de Communes Aunis Sud, 2015

5

Nombre de communes ayant participé aux balades thermographiques en 2015

Communauté de Communes Aunis Sud, 2015



« Ségolène Royal veut aussi un petit quelque chose pour associer le grand public, « afin que les gens se disent : c'est nous aussi qui allons faire la transition énergétique. » »

S. Royal, Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie - Discours prononcé lors de la signature des premières conventions avec les collectivités - le 3 Juin 2015 - La Gazette des Communes.

Favoriser la mobilité de chacun sur le territoire avec des moyens de déplacement alternatifs à la voiture

Constat

En raison d'un déficit des modes de transports alternatifs à la voiture individuelle, celle-ci est prédominante sur le territoire, pouvant entraîner un fort trafic sur le réseau routier structurant et d'importantes émissions de gaz à effet de serre. Ce phénomène représente également un obstacle à la mobilité pour les populations en difficultés financières ou ne disposant pas de voiture, pouvant difficilement accéder à l'emploi, aux services et équipements du territoire. Cette dynamique pourra cependant être compensée à l'avenir par divers équipements et outils présents sur la Communauté de Communes, comme les plateformes de covoiturage, la gare TGV, la halte TER ou encore le transport à la demande.

Objectifs

- ▶ Favoriser le développement des liaisons douces.
- ▶ Développer la fréquence des arrêts TGV de Surgères et TER sur le territoire.
- ▶ Favoriser l'auto-partage et le covoiturage.
- ▶ Développer le transport en commun à travers les bus, navettes et le transport à la demande.
- ▶ Doter l'intercommunalité d'un réseau de transport collectif pour décentraliser les services et équipements.
- ▶ Développer l'information et promouvoir le réseau de transport départemental.

Indicateurs

92%

Part de la population utilisant la voiture pour se rendre au travail

Insee, RP 2011, exploitation principale

29,6%

Part des communes qui sont desservies au moins par une des quatre lignes régulières de transport en commun départemental, passant sur le territoire

Réseau de transport départemental Les Mouettes, 2015



« Le covoiturage marche assez bien sur le territoire. Mais le transport à la demande et le transport doux sont à développer pour aller à l'école ou au travail. Il faudrait développer des liaisons régulières entre les communes, pour aller au marché par exemple. »

R. Desille, Vice-Président à l'Aménagement et à l'Urbanisme - 2015

Une qualité et un cadre de vie partagés

Un territoire rural se doit d'offrir une qualité et un cadre de vie partagés. Il doit être un lieu d'épanouissement et de sociabilité, un espace aux multiples usages, où des individus travaillent, habitent et se détendent, tout en tissant continuellement des liens avec le reste du territoire⁶.

Depuis quelques années en France, la démographie des espaces ruraux augmente, puisque de nombreux ménages souhaitent quitter la ville pour retourner vivre à la campagne et retrouver un cadre de vie agréable. Mais ces nouvelles arrivées entraînent une recomposition sociale à laquelle il faut s'adapter⁷.

Le territoire doit donc proposer un parc de logements et des services adaptés autant pour l'enfance, la santé, la culture ou le sport afin d'accueillir et maintenir cette nouvelle population. Ces services auront pour objectif de favoriser le lien social entre les habitants.

⁶ DATAR-« Trois cas de prospective spatiale, vers de nouvelles ruralités?», Territoires 2040, n°2, 2010, 156p.

⁷ Réseau Rural Français.-Accueil et maintien de populations en milieu rural : Le réseau Rural Français enrichit les politiques des territoires ruraux-21 février 2012-10f

Requalifier l'offre sportive en équilibrant la remise en état et la création de nouvelles structures

Constat

Des locaux sportifs répartis de manière cohérente sur l'ensemble du territoire, mais dont certains ne répondent plus à la demande ou nécessitent une remise aux normes. L'accessibilité générale, l'éclairage, les vestiaires et l'isolation sont des points qui posent souvent débat.

Le tissu associatif sportif de la Communauté de Communes est très présent, des plus dynamiques, avec une centaine d'associations réunies autour d'une trentaine de pratiques différentes. En parallèle de cette forte pratique associative, les établissements scolaires représentent d'importants utilisateurs des équipements. Cette situation révèle un profond attachement quant à la pratique sportive, mais peut à l'inverse être source de conflits d'usage, notamment pour l'obtention de nouveaux créneaux.



Indicateurs

45

Nombre d'équipements sportifs pour 10 000 habitants

Insee, RP & BPE, 2011

88%

Taux d'occupation des complexes sportifs de Surgères et d'Aigrefeuille d'Aunis

Communauté de Communes Aunis Sud, Planitec, 2015

Chiffre clé

99

Nombre d'associations sportives

Communauté de Communes Aunis Sud, 2015



Objectifs

- ▶ Inciter aux regroupements des associations et des clubs.
- ▶ Prévoir des équipements aux normes, adaptés aux ambitions des clubs.
- ▶ Développer les équipements sportifs polyvalents et mutualisés sur l'ensemble de la Communauté de Communes, proches des établissements scolaires.
- ▶ Faciliter la vie des associations du territoire au niveau des équipements, et du fonctionnement.



« Repenser les complexes de façon équitable au niveau du territoire pour une meilleure accessibilité. »

Culture

Concevoir un véritable pôle culturel



Constat

Le territoire de la Communauté de Communes compte des structures culturelles bien développées et très actives au niveau de la musique et de l'Espace Culturel Le Palace. Le Conservatoire de Musique et l'Ecole de Musique de la Petite Aunis rayonnent sur une cinquantaine de communes et Le Palace propose un programme d'animations variées. Mais ces trois équipements ne sont plus adaptés à leur fréquentation et donc ne répondent plus aux besoins en termes d'accessibilité, de stationnement et de surface d'accueil. Le territoire doit donc réfléchir à la manière d'adapter ces structures à la demande croissante en services culturels.

Objectifs

- ▶ Contractualiser des objectifs avec Le Palace.
- ▶ Prévoir un équipement multimodal à la hauteur des pratiques culturelles.
- ▶ Prévoir un équipement dédié à la pratique de la musique et aux pratiques du numérique.



Chiffres clés

400

Nombre d'élèves répartis sur les deux établissements de musique

Conservatoire de musique et EMPA, 2015

900

Nombre de séances de cinéma par an

Centre Culturel Le Palace, 2015



« La mutualisation de l'existant est à continuer car elle permet de valoriser les communes. »

P. Filippi, Vice-Présidente au Personnel et à la Culture, 2015

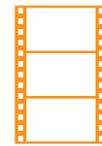
Maintenir la politique d'accès à la culture pour tous

Constat

La Communauté de Communes a mis en place une politique culturelle tournée plus particulièrement vers les enfants, dans l'objectif de diminuer les disparités sociales et culturelles. En effet, celle-ci permet à tous les enfants du territoire de voir un spectacle gratuitement chaque année. Elle s'investit également auprès des écoles, en permettant à des enseignants du conservatoire de musique d'intervenir au sein des établissements scolaires. De plus, l'intercommunalité finance les déplacements des scolaires vers les bibliothèques du territoire. Cette mutualisation des équipements permet entre autre de valoriser les communes.

Objectifs

- ▶ Faciliter l'accès aux équipements existants et nouveaux.
- ▶ Renforcer les partenariats et les actions existantes pour les bibliothèques, Le Palace et les écoles de musique.
- ▶ Accompagner les initiatives culturelles.



Indicateurs

6,4%

Part du budget consacrée à la culture

Communauté de Communes Aunis Sud, 2015

6833

Nombre d'emprunteurs actifs des bibliothèques

Communauté de Communes Aunis Sud, 2015

Chiffre clé

90 000 €

Montant du budget destiné à l'action spectacle pour les scolaires

Communauté de Communes Aunis Sud, 2015

« Les écoles de musique, les conservatoires de musique, de danse et d'arts dramatiques offrent l'opportunité d'une réelle transmission et de la participation des jeunes et moins jeunes à la vie culturelle. »

F. Pellerin, Ministre de la Culture et de la Communication, Discours prononcé à l'occasion de ses vœux à la presse, lundi 19 janvier 2015

Santé

Définir une stratégie favorable à l'installation de professionnels de santé

Constat

L'accès aux soins de première nécessité ainsi qu'aux soins spécialisés est un enjeu primordial, particulièrement pour un secteur rural comme la Communauté de Communes Aunis Sud. En effet, la répartition territoriale de l'offre de soins est de plus en plus inégale en France. Le manque de professionnels de santé, ainsi que leur éloignement géographique lié à une mauvaise répartition, rend l'accès aux soins plus difficile pour la population. De plus, ce phénomène est renforcé par le problème de renouvellement du personnel vieillissant.

Objectifs

- ▶ Accompagner l'implantation de pôles santé mutualisés et justement répartis sur le territoire.
- ▶ Développer un partenariat entre les universités et les professionnels de santé locaux, afin d'inciter les jeunes étudiants en médecine à venir exercer leur profession sur le territoire.



Indicateurs

110

Nombre de médecins généralistes et spécialistes pour 100 000 habitants

ARS Poitou-Charentes, 2013

4,4 km

Distance moyenne au médecin généraliste le plus proche

ARS Poitou-Charentes, 2013



« Les établissements de santé connaissent un véritable problème de renouvellement et de recrutement. »

J. Gorioux, Président de la Communauté de Communes Aunis Sud, 2015

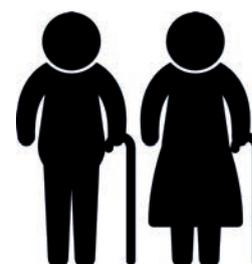
Maintenir l'offre locale d'accueil des personnes âgées

Constat

Comme à l'échelle nationale, la Communauté de Communes Aunis Sud subit un vieillissement de sa population. Malgré les structures et associations proposant des services d'aides aux personnes âgées, telles que l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural), l'Office des Aînés de Surgères et le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) d'Aigrefeuille d'Aunis, l'offre en hébergement d'accueil reste relativement faible et en-dessous des échelles territoriales supérieures. Le territoire doit faire en sorte de renforcer cette offre, tout en répondant au besoin de proximité de ces personnes âgées.

Objectifs

- ▶ Accroître l'aide à domicile.
- ▶ Mettre en place une réflexion prospective pour l'accueil des personnes âgées.
- ▶ Inciter à la création de petites unités de proximité, réparties correctement sur le territoire.



Indicateurs

1,7

Nombre d'équipements d'hébergements pour personnes âgées pour 10 000 habitants

Insee, BPE 2012

9,8%

Part de la population de 75 ans et plus

Insee, RP 2011, exploitations principales

« Les équipements destinés aux personnes âgées sont surbookés et pas toujours adaptés à la demande. »

J. Gorioux, Président de la Communauté de Communes Aunis Sud, 2015

Enfance & Jeunesse

Harmoniser la couverture territoriale et la diversité des services d'accueil

Indicateurs

1 171

Nombre d'enfants de moins de 3 ans

Caisse d'Allocations Familiales, 2013

58,4%

Capacité théorique d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans, pour les EAJE (Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant - comprend accueil collectif, familial et parental, microcrèche) et les assistantes maternelles

Service départemental de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) de la Charente-Maritime, 2015 & Caisse d'Allocations Familiales, 2013

78%

Taux d'assistantes maternelles qui travaillent sur des horaires atypiques (avant 7h du matin et après 19h)

RAM Communauté de Communes Aunis Sud et RAMPE Grains de Soleil, janvier 2015

Constat

Des services de garde d'enfants performants et en adéquation avec les besoins réels, garantissent l'amélioration de la qualité de vie des habitants au quotidien. Outre la satisfaction de la population concernée, de tels services permettent également de rendre le territoire plus attractif pour des entreprises et leurs salariés.

En forte croissance démographique, la Communauté de Communes Aunis Sud a su prendre les rênes avec audace, en proposant une bonne couverture en matière d'accueil périscolaire. Il subsiste tout de même d'importants déséquilibres, notamment entre les modes de garde individuels et collectifs, pour la garde de la petite enfance (0-3 ans). La précarité de certaines professions, comme les assistantes maternelles, est également source de préoccupations, même si cette tendance est vérifiée aux échelons supra-intercommunaux.

Objectifs

- ▶ Harmoniser les pratiques des associations locales sur les TAP (Temps d'Accueil Périscolaire) et les services périscolaires.
- ▶ Contrôler l'équilibre entre les différents modes de garde sur le territoire.
- ▶ Continuer à améliorer la couverture territoriale des services d'accueil grâce à une mutualisation.
- ▶ Favoriser la mise en réseau des ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) et les moyens de transport pour y accéder.



«Harmoniser la couverture territoriale tout en préservant la diversité des services pour l'enfance, la jeunesse et la famille.»

P. Foucher, Agent de la Communauté de Communes, 2015

Adapter le parc de logements à tous et mieux le répartir sur le territoire

Constat

Le parc de logements du territoire est assez inadapté, dû à une faible part de logements de petite taille, de logements locatifs ou encore de logements sociaux. La répartition de ces derniers sur le territoire n'est pas toujours équilibrée et ne répond pas à la demande. Cette situation affecte les étudiants, les personnes âgées, les familles monoparentales et les jeunes ménages qui sont en progression ces dernières années.

Objectifs

- ▶ Promouvoir la réhabilitation des habitations, notamment sur ceux de grandes tailles, en logements de petites tailles et plus largement ceux des centres bourgs.
- ▶ Acquérir du foncier pour construire des logements étudiants et sociaux.
- ▶ Faciliter l'implantation sur le territoire d'un parc de petits logements, à petits prix.
- ▶ Augmenter le nombre de logements locatifs.
- ▶ Développer le volontariat de partage à travers la création de maisons collectives, de mixité intergénérationnelle.
- ▶ Développer les aspects réglementaires favorisant la mixité sociale et la répartition sur le territoire, grâce à des outils de planification.
- ▶ Motiver les acteurs, tels que les professionnels de l'immobilier, les bailleurs sociaux, à investir sur le territoire.



Indicateurs

27,3%

Part de locataires selon le statut d'occupation des résidences principales

Insee, RP 2011, exploitations principales

16%

Part des résidences principales comportant 1 à 3 pièces

Insee, RP 2011, exploitations principales

3,5%

Part de logement sociaux sur le parc de résidences principales

DREAL, 2013

« Les logements sociaux ne sont pas forcément suffisants sur le territoire. Il y a peu de turn-over et les demandes concernent surtout des petits logements, pour les jeunes, les jeunes couples ou les ménages monoparentaux. »

Partie II

Constats

Un chômage maîtrisé dû en partie à un taux d'entrepreneuriat élevé et à la proximité avec des pôles d'emplois. Cela est dû à la réactivité et au dynamisme des Très Petites Entreprises.

Un déséquilibre entre l'emploi à temps plein et celui à temps partiel, entre les hommes et les femmes. Situation potentiellement amplifiée par l'augmentation du nombre de ménages monoparentaux.

Un réseau de structures d'insertion à l'emploi performant, centré sur Surgères, en lien avec des structures d'insertion à l'emploi Supra-intercommunales.

Aujourd'hui, le tissu d'entreprises est essentiellement composé de Très Petites Entreprises et peu de Grandes Entreprises, notamment dans le domaine des commerces et services, et le domaine agricole. Cette récente dynamique est alimentée par l'accueil de TPE dans le domaine de l'industrie, du commerce et des services, sur une grande majorité de communes. L'attractivité pour l'implantation de sièges sociaux, les investissements extérieurs et la création d'entreprises renforcent cette tendance.

Le territoire Aunis Sud, très agricole, est spécialisé dans les grandes cultures et la polyculture. Cependant, la Surface Agricole Utile totale et le nombre d'exploitations diminuent, en raison d'un vieillissement des exploitants et d'un faible taux de succession de ces derniers.

Indicateurs

12%

Part d'artisans, commerçants, chefs d'entreprises, dans les emplois selon la catégorie socioprofessionnelle
Insee, RP 2011

- 0,1%

Variation du taux de chômage entre 2006 et 2011
Insee, RP 2006 et RP 2011

33%

Part des femmes employées à temps partiel
Insee, RP 2011

881

Nombre de ménages monoparentaux
Insee, RP 2011

6

Nombre de structures d'aide à l'emploi
Communauté de Communes Aunis Sud, 2015

47%

Part des bénéficiaires d'une aide d'insertion à l'emploi, sortant avec un emploi durable
Iris, 2009, exploitation à l'échelle du Pays d'Aunis

98%

Part des TPE, dans les établissements actifs en fonction du nombre de salariés
Insee, Clap 2012

31%

Part des emplois dépendant de sièges sociaux internes
Insee, Clap 2012

50%

Part des établissements actifs dans les secteurs du commerce, transport et services divers
Insee, Clap 2011

85%

Part de Surface Agricole Utile
Agreste, 2010

456

Nombre d'exploitations agricoles
Agreste, 2010

Tourisme

Constats

En période estivale, la fréquentation touristique du territoire subit une hausse importante, ayant pour conséquence une augmentation du nombre de manifestations. Cependant, celles-ci sont sous-fréquentées, probablement dû au caractère payant de certaines d'entre-elles.

Indicateurs

134

Nombre de manifestations sur l'année 2015
Office de Tourisme Aunis Marais Poitevin, 2015

50%

Part des manifestations touristiques payantes
Office de Tourisme Aunis Marais Poitevin, 2015

Environnement

Des paysages ruraux préservés mais vulnérables, dus à la pression foncière et à la spécialisation agricole, entraînant une banalisation du paysage.

Des espèces invasives toujours présentes, avec une prolifération contrôlée par la mise en place d'actions communautaires.

65%

Part de la Surface Agricole Utile destinée aux grandes cultures
Agreste, 2010

Logement

Actuellement, un fort dynamisme de construction de logements est présent sur la Communauté de Communes Aunis Sud. Cela est notamment lié à la proximité avec les agglomérations de La Rochelle, Niort et Rochefort, générant une augmentation de la population et ainsi une hausse de la pression foncière.

3 474

Nombre de logements commencés entre 2000 et 2013
DREAL, 2013

1 370€/m²

Prix immobilier moyen
Boursorama

Constats

De nombreuses bibliothèques de structures diverses sont présentes mais mal réparties sur le territoire. Certaines souffrent également d'une diminution de fréquentation et de moyens financiers ainsi que d'un manque de visibilité. Ces difficultés sont, pour certaines, en partie compensées par le réseau Bibliobus de la Bibliothèque Départementale de Prêt. Enfin, leur gestion, organisée à la fois par des salariés et des bénévoles, volontaires pour travailler en réseau, apporte une richesse dans l'approche culturelle.

Les habitants de la Communauté de Communes disposent d'outils d'accompagnement variés, destinés à la vie quotidienne, comme des aides alimentaires, financières ou des aides destinées spécifiquement aux parents ou aux familles. Cependant, ces aides sont essentiellement concentrées sur les communes de Surgères et d'Aigrefeuille d'Aunis, pouvant entraîner des difficultés de mobilité à certaines personnes en situation précaire.

Actuellement, la Communauté de Communes Aunis Sud dispose d'un maillage d'écoles maternelles et élémentaires adéquat, en lien avec le réseau d'accueil périscolaire relativement performant, couplé à des initiatives de mutualisation de transport pour se rendre aux centres de loisirs ou aux établissements scolaires.

Indicateurs

6 833

Nombre d'emprunteurs actifs
Communauté de Communes Aunis Sud, 2011,
2012, 2014

19

Nombre de bibliothèques
indépendantes et reconnues par le
Conseil Départemental
Communauté de Communes Aunis Sud, 2015

1 087

Nombre de personnes inscrites
à l'épicerie solidaire du Centre
Intercommunale d'Action Sociale
Rapport d'activité du CIAS, 2014

53%

Part des familles inscrites à l'épicerie
solidaire du Centre Intercommunal
d'Action Sociale, qui résident à Surgères
Rapport d'activités du CIAS, 2014

10 / 12 / 8 // 2

Nombre d'écoles maternelles publiques
/ élémentaires publiques / primaires
publiques // primaires privées
Communauté de Communes Aunis Sud, 2015

3 432

Nombre d'enfants scolarisés en primaire,
pour l'année scolaire 2014/2015
Communauté de Communes Aunis Sud, 2015

Remerciements à toutes les personnes qui ont contribué au Projet de Territoire,
pour leur implication, présente et à venir, dans la vie de la Communauté de
Communes Aunis Sud.

Conception-Réalisation : Arthur DESAUNAI, Simon FREDEVAL,
Lucille LE GALL, Anne-Elisabeth TAUSSAT

Photos : ©Xavier LEOTY, ©Cyclad-B.DANIEAU, ©Communauté de
Communes Aunis Sud, ©Défis Energie 17, ©EHPAD Bois Long - Saint-
Saturnin du Bois, ©Arthur DESAUNAI, ©Simon FREDEVAL, ©Lucille LE GALL,
©Anne-Elisabeth TAUSSAT



Ma Communauté
de Communes



Ma Communauté
de Communes

Contacts

Les équipes de la Communauté
de Communes Aunis Sud vous
accueillent et vous renseignent :
44, rue du 19 mars 1962
17700 SURGÈRES
Tel. : 05 46 07 22 33
contact@aunis-sud.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi-jeudi 9h-12h et 14h-17h
Vendredi 9h-12h et 14h-16h

Restez connectés !

Pour en savoir plus, rendez-vous sur
www.aunis-sud.fr

La Communauté de Communes
vit aussi sur les réseaux sociaux :

 Pépinière d'entreprises Indigo

 Chantier archéologique
de Saint Saturnin du Bois

 Bij de Surgères

 Conservatoire
de Musique Aunis Sud